



Planifier pour mieux gérer le risque d'inondation

Direction Départementale des Territoires

Service de l'Eau et des Risques

Bureau Prévention des risques Naturels
et Hydrauliques



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA CÔTE D'OR

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES D'INONDATION

COMMUNE DE LONGEAULT

CARTOGRAPHIE DES ENJEUX

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral

n° 372

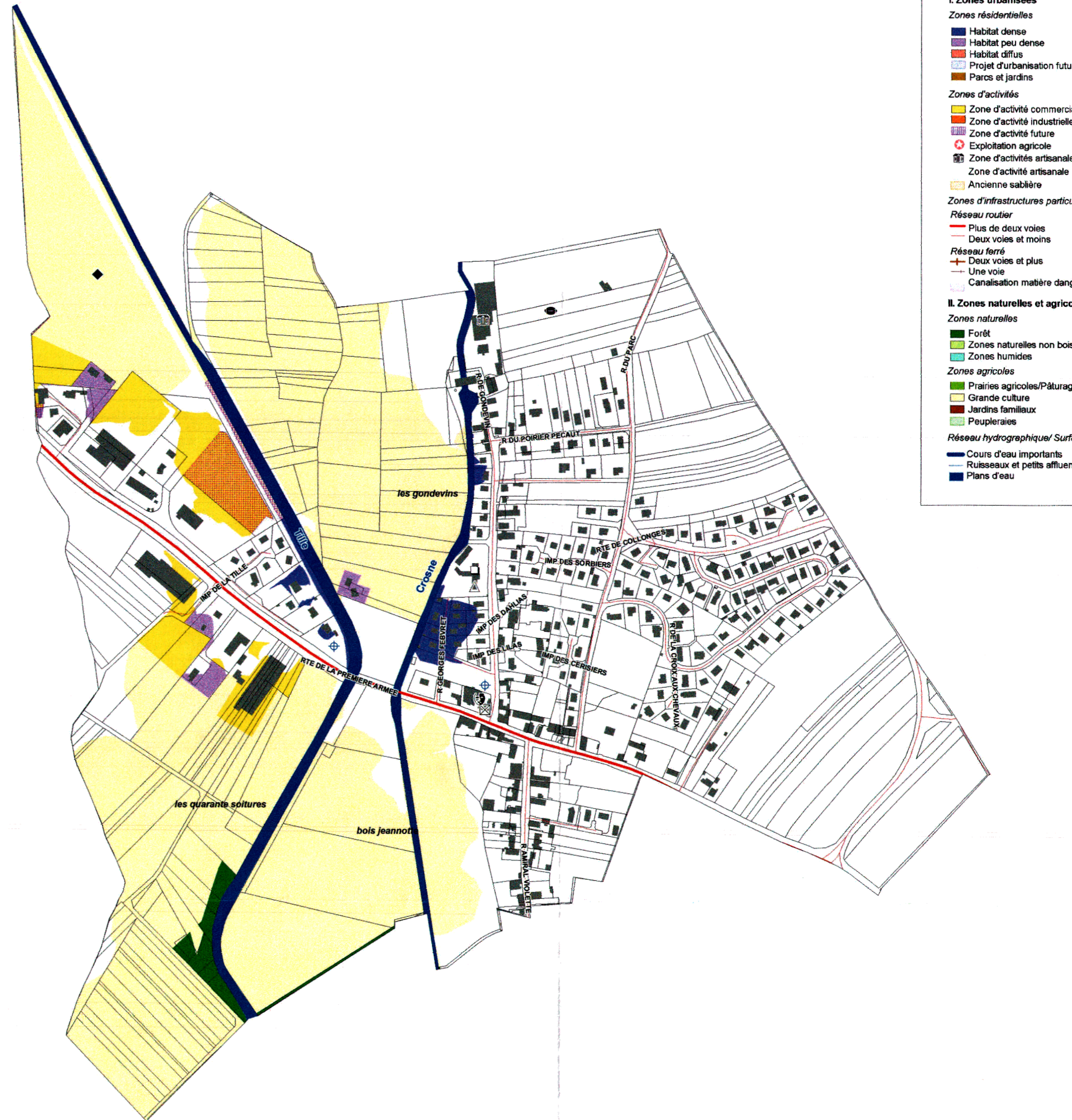
du 24 JUI 2014

Le Préfet,

Pascal MAILHOS

DECEMBRE 2013

Echelle: 1/5 000e



I. Zones urbanisées

Zones résidentielles

- Habitat dense
- Habitat peu dense
- Habitat diffus
- Projet d'urbanisation futur
- Parcs et jardins

Zones d'activités

- Zone d'activité commerciale
- Zone d'activité industrielle
- Zone d'activité future
- Exploitation agricole
- Zone d'activités artisanales
- Zone d'activité artisanale
- Ancienne sablière

Zones d'infrastructures particulières

Réseau routier

- Plus de deux voies
- Deux voies et moins

Réseau ferré

- Deux voies et plus
- Une voie
- Canalisation matière dangereuse

II. Zones naturelles et agricoles

Zones naturelles

- Forêt
- Zones naturelles non boisées
- Zones humides

Zones agricoles

- Prairies agricoles/Pâturage
- Grande culture
- Jardins familiaux
- Peupleraies

Réseau hydrographique/ Surfaces

- Cours d'eau importants
- Ruisseaux et petits affluents
- Plans d'eau